





Bulletin Municipal nº64

Directeur de la publication :

François FARRET, Maire

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU, Albert ODOUARD, Andrée HUGOND, Marie-Hélène DAUPLAT, Jacques SCHNEIDER

Coordination:

Françoise CHAPUT

Réalisation:

Service Communication

N° ISSN: 1283 - 5080

Impression:

Imprimerie SIC
7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print
par la SIC, référencée sous la marque
IMPRIM' VERT®

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire: François FARRET

2eme Adjoint: François RITROVATO
3eme Adjoint: Bernadette ROUX
4eme Adjoint: Jean-Claude BENAY
5eme Adjoint: Marie-Christine GIRAUD
6eme Adjoint: Jean-Michel LAUMONT
7eme Adjoint: Françoise CHAPUT
8eme Adjoint: Jean-Max BOURLIER

1^{er} Adjoint: Marie-Françoise BERKANI

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE, ANTONIO NEVES, NATHALIE TAVARES, RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS, MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN, GUY DOR, PAUL SUTEAU.

Conseillers Municipaux:

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON, LÉNAÏCK WEISZ-PRADEL, VIVIANE GORCE, BRIGITTE PALLUT, JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



- 3 ÉDITO
- 4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
- **6** TRAVAUX/ENVIRONNEMENT
- 11 VIE ASSOCIATIVE
- 12 LIBRE EXPRESSION
- **14** VIE ASSOCIATIVE (SUITE)
- 18 POLITIQUE MUNICIPALE
- 20 INFOS SOCIALES
- 21 JEUNESSE
- 22 BLOC-NOTES



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est la rentrée!

En espérant que les vacances ont été bonnes, sans oublier celles et ceux qui n'ont pas pu partir (ils sont 41% en France), nous reprenons le chemin des écoliers.

Les premiers mois de mandat nous ont permis de faire le tour des dossiers en

cours et de prendre contact avec les différents partenaires de la commune.

Maintenant, l'application de notre programme va se développer.

Cette année nos priorités sont l'urbanisme et la politique de l'habitat, la politique d'animation de la ville et le renforcement du lien social entre nos concitoyens.

Sur tous ces sujets la réflexion et le travail sont menés, bien sûr, par l'équipe municipale majoritaire à qui vous avez fait confiance. Mais pour écouter tous les avis, les différentes commissions municipales vont réfléchir et faire des propositions sur ces thèmes.

De plus, je vous invite à ne pas rester de simples spectateurs et à venir donner votre avis dans nos conseils participatifs : urbanisme, déplacements, jeunesse.

Autant d'éléments qui nous aideront à prendre les bonnes décisions pour développer Romagnat.

Cordialement,

François FARRET



Ça s'est passé à Romagnat



Parrainages républicains

es élus du groupe majoritaire de la ville de ROMAGNAT ont procédé ce jour là aux parrainages républicains d'enfants et adultes sans papier à l'initiative du Réseau Éducation Sans Frontières. Les enfants et adultes sont placés symboliquement sous la protection de la commune, tandis que les parrains et marraines leur viennent en aide pour les démarches administratives. Pour montrer qu'au-delà des paroles, nous devons agir, à notre niveau, pour aider ces familles.

Les élus, par cette manifestation « officielle » et publique ont affirmé concrètement leur solidarité envers ces personnes fuyant la misère, les persécutions, la guerre... et qui ont choisi notre pays comme refuge.



Nous souhaitons que la France demeure une terre d'accueil et d'asile, dans le respect des valeurs qui fondent notre république : « LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ ».

www.educationsansfrontieres.org



Inauguration de la salle d'exposition

'est l'A.R.A.L. (Association Romagnatoise des Artistes Locaux) qui a étrenné la nouvelle salle d'exposition municipale aménagée dans les anciens ateliers municipaux situés dans la cour de la mairie.

Puis l'A.R.S.E.P. (Association pour la Recherche sur la Sclérose En Plaques) a sollicité des artistes amateurs et professionnels pour organiser une exposition / vente d'œuvres au profit de la recherche sur la sclérose en plaques.

Cette exposition a permis à des patients de prendre contact pour la mise en place d'une antenne locale. Les dons reçus vont aller à la recherche.

arsep.romagnat@orange.fr

► Premiers conseils participatifs

es premières réunions avaient pour objectifs de présenter le fonctionnement des conseils, d'établir quelques règles et de dégager des sujets de reflexion pour la reprise de septembre.

Une centaine de personnes réparties en trois groupes a tracé l'esquisse et consolidera les fondations de ces conseils participatifs dès la rentrée.

Le conseil « jeunesse » et ses membres ont déjà quatre

pistes de réflexion : un équipement loisirs pour les jeunes, un lieu de convivialité, l'organisation de la communication pour et par les jeunes, les transports pour sortir.

Le conseil « déplacements » se scindera en deux groupes : certains participeront à une réflexion sur les modes de transports et d'autres sur la sécurité des déplacements.

Les participants au conseil « urbanisme » vont débattre des aménagements possibles pour la commune.



Ça s'est passé à Romagnat



Centre du bénévolat sur Romagnat

l'initiative du maire François Farret et des élus en charge de l'action sociale, les Romagnatois se sont retrouvés pour poser les bases du Centre du Bénévolat.

Ce centre va permettre de connaître les attentes des bénévoles et des associations. Les personnes bénévoles espèrent trouver dans ce lieu un lien avec les structures sociales en place, un moyen d'information, un centre de documentation. La commune ne souhaite pas se départir de ses obligations mais promouvoir



les échanges constructifs et efficaces, pour que chacun puisse se consacrer aux autres avec une aide efficiente.

Les personnes intéressées pourront participer aux rencontres qui se dérouleront à la rentrée. Pour les inscriptions, voir page 19 du bulletin.



► Inauguration de l'équipement communautaire de proximité

et équipement communautaire de proximité de 1 400 m² est la sixième réalisation de Clermont Communauté qui s'associe à la commune concernée et au Conseil Général.

Cette salle multisports située avenue des Pérouses, proche du lycée professionnel et de l'école élémentaire Louise Michel, va permettre d'augmenter et de diversifier l'offre sportive aux associations, aux écoles et au public.

Dotée de gradins offrant jusqu'à 155 places, cette salle est destinée au basket, au volley-ball, au badmington et au tennis de table. Des locaux annexes permettent également d'héberger des associations.

► Changement de Présidents

e rêvez pas ! Ce sont les présidents des associations Romagnatoises qui ont changé.

Fidèles à leurs engagements de campagne, après des années d'investissement, les élus municipaux ont confié à d'autres la lourde charge de président.

Ainsi, c'est M. Vincent Arnaud qui succède à M. François Farret pour la section Volley-Ball du Foyer Laïc d'Education Populaire.

M^{me} Perrine Robert prend la suite de M. François Ritrovato pour l'association sportive Romagnatoise – section Handball.

M^{me} Edith Chaput succède à M. Jean-Claude Benay pour le Foyer Laïc d'Education Populaire.

M. Augustin Almedina succède à M^{me} Marie-Christine Giraud pour le Foyer rural d'Opme.

M. Michel Barrier prend le relais de M. Michel Joachin pour l'association sportive Romagnatoise – section rugby masculin.

Les nouveaux présidents sont tous des « piliers » des associations dont ils prennent les rênes. C'est à la fois un gage de sérieux, de fidélité aux structures et une marque de reconnaissance des bénévoles à leurs égards.

Nous leur souhaitons du courage et beaucoup de satisfactions.





▶ Pollution de la gazelle

ne pollution importante a été relevée au niveau du ruisseau de la Gazelle, bien visible lorsqu'elle se déverse dans l'Artière, et a été confirmée par des analyses.

Monsieur le Maire a été alerté par la Direction Départementale de l'Agriculture et l'ONEMA (société de pêche) sur cette pollution et la nécessité de mettre en place un programme d'action.

Ce programme comprendra deux axes principaux :

- mener une étude complète du réseau d'assainissement collectif, dont l'objectif ne sera plus seulement, comme dans les études antérieures, la maîtrise du risque inondation, mais également la prévention de la pollution.



- réaliser des contrôles de conformité des installations existantes, ce qui peut entraîner des sanctions en cas de défaillance.

Si l'eau a longtemps été considérée comme une ressource inépuisable, depuis les années 1990, des réglementations ont encadré la gestion et la protection de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées.

Ainsi, l'eau a été définie comme patrimoine commun de la nation dans la loi du 3 janvier 1992, et une directive du 23 octobre 2000 concilie préservation du milieu et satisfaction de l'usager.

Les règles concernant le raccordement des immeubles et des maisons individuelles au réseau d'assainissement urbain sont définies par les articles L1331-1 à L13331-11 (anciens L33 à L35-10) du code de la santé publique.

La commune

Les communes sont responsables des services en eau potable et pour ce faire Romagnat adhère à deux SIVOM, celui d'Issoire et celui de la vallée de l'Auzon.



raccordées à une station d'épuration afin d'éviter les rejets sauvages, maîtriser les risques de pollution et préserver la qualité de l'eau.

Elles doivent installer, dans les zones densément peuplées un système d'assainissement auquel les habitants se raccorderont.



Le réseau de collecte

Communément appelé «réseau d'égout», il permet de collecter les eaux usées à la sortie des habitations et les achemine vers la station d'épuration.

Rappelons que le terme « tout à l'égout » employé pour désigner le système d'évacuation des eaux usées, ne signifie pas que « tout » peut être jeté dans les égouts ; les produits toxiques, huiles de vidange, médicaments, peintures n'y ont pas leur place.

Selon le plan de zonage établi par la commune l'assainissement va être :

collectif

- par **réseau unitaire**, qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales dans les mêmes canalisations
- ou réseau séparatif, qui collecte les eaux usées dans des canalisations différentes de celles recueillant les eaux de pluies (réseau pluvial)

Les eaux usées sont ensuite transportées vers une station d'épuration, située pour Romagnat sur la commune de Clermont-

individuel

- constitué d'une fosse septique, d'un réseau de canalisations qui assure l'épandage des effluents, d'un lit filtrant (en fonction de la nature du sol).

Le code de la santé publique oblige les riverains à se raccorder dans les deux ans qui suivent la construction d'un nouveau réseau collectif dans leur rue.

Que pouvons nous faire pour protéger l'eau?

- Limiter le gaspillage.
- Eviter de jeter n'importe quel produit dans l'évier ou les toilettes.
- Choisir des produits de lavage moins polluants sans phosphates, ni décolorants.
- Eviter les engrais chimiques. ✓ Eviter de jeter des détritus dans les
- Faire vérifier que les eaux usées de la maison passent soit par une installation d'assainissement individuel soit par des égouts qui aboutissent à la station d'épuration.

Gestion et contrôle

Les communes assurent elles-mêmes la gestion des eaux usées (régie), ou font appel à des groupes industriels privés par délégation de service public. La commune de Romagnat a signé en février 2008 un renouvellement de délégation par affermage du service d'assainissement collectif avec la Lyonnaise des eaux pour une durée de

Le règlement du service d'assainissement interdit formellement de déverser dans les égouts :

- le contenu des fosses fixes ;
- l'effluent de fosses de type dit «fosses septiques»;
 - des ordures ménagères ;
- des liquides ou vapeurs corrosifs, des acides, des matières inflammables ou susceptibles de provoquer des explosions ;
- des composés cycliques hydroxylés et leurs dérivés, notamment tous les carburants et lubrifiants;
- des vapeurs ou des liquides d'une température supérieure à 50°;
- et d'une façon générale, tout corps, solide ou non, de nature à nuire soit au bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration, soit à la qualité des boues issues des traitements.

Le service d'assainissement se réserve le droit d'effectuer chez tout usager et à toute époque, tout prélèvement de contrôle qu'il estimerait utile.

Les frais de contrôle seront à la charge du Service d'Assainissement si le déversement s'avère conforme au règlement et à la charge de l'usager dans le cas contraire. Les communes détiennent aussi des pouvoirs de police afin de maintenir la salubrité publique.



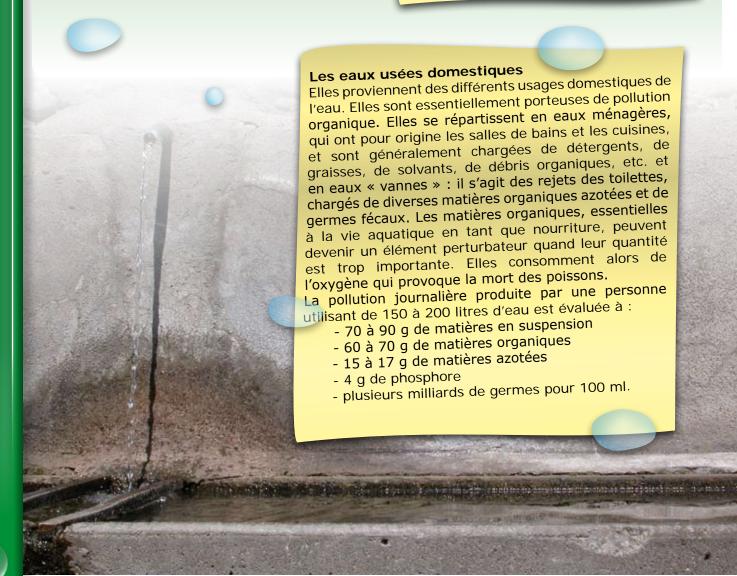


Les eaux pluviales

Elles peuvent, elles aussi, être la cause de pollutions importantes des cours d'eau, notamment pendant les périodes orageuses. L'eau de pluie se charge d'impuretés au contact de l'air (fumées industrielles), puis, en ruisselant, des résidus déposés sur les toits et les chaussées des villes (huile de vidange, carburants, résidus de pneus et métaux lourds...). En outre, lorsque le système d'assainissement est dit « unitaire », les eaux pluviales sont mêlées aux eaux usées domestiques. En cas de fortes précipitations, les contraintes de préservation des installations d'épuration peuvent imposer un déversement « délestage » de ce mélange très pollué dans le milieu naturel. Enfin, dans les zones urbaines, les surfaces construites rendent les sols imperméables et ajoutent le risque d'inondation à celui de la pollution.

Les eaux industrielles

Elles sont très différentes des eaux usées caractéristiques Leurs domestiques. varient d'une industrie à l'autre. En plus des matières organiques, azotées ou phosphorées, elles peuvent également contenir des produits toxiques, des solvants, des métaux lourds, des micropolluants organiques, des hydrocarbures. Certaines d'entre elles doivent faire l'objet d'un prétraitement de la part des industriels avant d'être rejetées dans les réseaux de collecte. Elles ne sont mêlées aux eaux domestiques que lorsqu'elles ne présentent plus de danger pour les réseaux de collecte et ne perturbent pas le fonctionnement des usines de dépollution.



Attention aux fuites d'eau !!!

e Maire de ROMAGNAT appelle l'attention de ses administrés sur l'impérieuse nécessité de surveiller de temps en temps leur compteur d'eau.

En effet, les exonérations de taxe d'assainissement susceptibles d'être accordées lors de la découverte de fuites importantes viennent en déduction des recettes nécessaires à l'équilibre du budget annexe relatif à l'assainissement.

La prolifération de ces fuites doit être maîtrisée pour éviter des déséquilibres budgétaires qui ne pourraient être traités que par une augmentation de la taxe due par tous.

Il est rappelé qu'en tout état de cause, à ROMAGNAT, la règle relative aux exonérations est la suivante depuis de nombreuses années :

« Exonération au delà du double de la consommation la plus forte enregistrée au cours des trois dernières années et, dans tous les cas, dans la limite de 500 m³ »



Le site Internet de la ville de Romagnat va changer. Le service communication va profiter de la mise en place d'un nouvel outil informatique au service de l'ensemble de la collectivité pour modifier les rubriques et vous donner l'accès aux news, à un forum et aux différents services en direct. Pour les accros de la toile nous vous conseillons donc de guetter durant le deuxième semestre 2008 les modifications sur :

\$ http://www.ville-romagnat.fr

Chantiers en cours



Mise aux normes de sécurité de l'école Jacques Prévert

our faire suite aux obligations imposées par la commission de sécurité, une première tranche de travaux a été réalisée avec l'installation d'un système de détection d'incendie et la mise aux normes de l'installation électrique pour un montant de 60 000 euros. Les travaux se poursuivront l'année prochaine par le percement d'issues de secours supplémentaires.



De plus il a été procédé à la mise en sécurité du local des éclaireurs situé au rez-de-chaussée de l'école par l'installation d'un plafond coupe-feu par les services techniques.

■ École maternelle Jacques Prévert

a réfection des peintures des deux classes de la maternelle Jacques Prévert est réalisée par les services techniques municipaux pour un coût de 3 600 euros.

Agrandissement du restaurant scolaire de l'école de Saulzet Le Chaud

'augmentation du nombre d'enfants scolarisés a amené à agrandir le réfectoire en utilisant l'actuelle salle de repos. Ces travaux sont réalisés par les services techniques municipaux. Lors des vacances de Toussaint, une nouvelle cuisine sera aménagée par une extension sur le préau existant. Ces travaux représentent un coût total de 20 000 euros. Durant ces aménagements, les enfants seront accueillis pour la sieste dans la salle des fêtes.

■ EHPAD

a réfection des cloisons de la cuisine de l'EHPAD « les Tonnelles » est en cours afin de satisfaire aux obligations des établissements de restauration collective en matière d'hygiène.

■ Z.A.C des Cheix



Animations locales

Romagnat

➤ Fête de la Rue

a rue Maréchal Foch accueillait le dimanche 29 juin 2008 quelque 350 convives à son habituel repas de midi. Une table de 100 mètres nappée de blanc, la réussite des décorations des balcons et fenêtres ainsi que les guirlandes de tissus tendues entre les murs, ont amené le soleil à cette journée.

Les plats préparés par les bénévoles de l'association de la Fête de la Rue ont laissé un goût de morue, paëlla, couscous et pâtes bolognaises dans les



assiettes des invités, le tout arrosé d'un vin aux couleurs rose et rouge. Un grand bravo au président DIDIER SANCHEZ et à son équipe qui animent chaque dernier dimanche de juin la vie au bourg.

Rendez-vous est donné au dimanche 28 juin 2009 pour le 10^{eme} anniversaire. Entre temps l'association organise un vide-grenier brocante, le samedi 18 octobre 2008 à partir de 7 heures.

► Foyer rural d'Opme

e Foyer rural d'Opme propose des activités éveil Baby gym à partir de la rentrée pour les enfants de 2 ans et plus. Sont également proposées des activités de yoga et de gymnastique pour adultes ainsi que le club du 3^{eme} âge.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez prendre contact avec Lola au 04 73 87 51 56 (répondeur).

Le Foyer rural d'Opme, Opmoises et Opmois organisent le 14 septembre 2008 OPME FÊTE OPME à OPME... dans la simplicité et la convivialité O tour d'Opme, course à pied de 5 km accessible à tous, qui aura lieu le matin (départ 10h / inscription 8h). La chorale «Chant OPME» animera l'apéritif vers 11h30. Le repas est ensuite prévu (inscription le matin, amenez assiettes et couverts). Les animations gratuites de l'après-midi (maquillage, rallye, jonglage...) seront clôturées par un concert gratuit des FLYING TRACTORS à 16 heures, rock agricole qu'on ne présente plus.

► Aide aux devoirs organisée par l'Amicale Laïque

ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008

ette année encore l'Amicale Laïque a « récompensé » ses élèves par une sortie de fin d'année qui s'est déroulée le 17 juin dernier à partir de 16h30.

Grâce au prêt d'un minibus du FLEP et de quelques voitures particulières toute l'équipe s'est rendue au Parc « KIZOU AVENTURES » où chacun a pu se défouler à sa façon jusqu'à la fermeture après avoir pris un goûter sur place offert par l'Amicale.

Petits ou plus grands, chacun a trouvé une activité qui lui convenait ; les animateurs ont essayé les jeux d'adresse et ont pu faire le point de l'année autour du verre de l'amitié.

Chacun a pu apprécier cette sortie et rendez-vous a été donné le jeudi 19 juin pour faire un bilan avec les parents, puis à la rentrée 2008 après de bonnes vacances.

L'association tient à remercier tous ceux qui ont bien voulu donner une partie de leur temps libre aux enfants et compte bien sur la présence de tous à la rentrée 2008.

ANNÉE SCOLAIRE 2008/2009

omme les années précédentes, l'Aide aux Devoirs reprendra courant septembre 2008. Des notes d'information seront distribuées aux enfants par les écoles en début d'année scolaire et une réunion d'information sera proposée aux parents qui le souhaitent. Les dates seront communiquées par voie de presse et sur le panneau lumineux.

L'activité démarrera comme précédemment les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00 dans les locaux situés vers le ROMAGNAT INFOS JEUNES, 27 cour du Château à ROMAGNAT.

L'Association recrute encore des bénévoles disponibles à ces périodes pour conforter l'équipe.

Les personnes intéressées peuvent contacter le président Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31 ou la secrétaire Andrée HUGOND au 04 73 62 62 43.

LIBRE EXPRESSION: LA VOIX

Groupe majoritaire de Gauche Romagnat avec vous

ROMAGNAT, TERRE D'ACCUEIL?

Sans-papiers!

e n'est pas parce que l'expression est en train de se galvauder, se banaliser pour ne plus devenir qu'une affaire de statistiques, alors que nous sommes en train de ne même plus voir les dizaines de milliers d'hommes et de femmes que prétendent dissoudre ces deux mots accolés, qu'il nous est permis de fermer les yeux et de nous taire.

D'aucuns nous diront certainement que les Romagnatois attendent autre chose de leurs élus que de les voir s'occuper des grands problèmes sociétaux du moment.

Ceux-là ont sans doute oublié que le Romagnat d'aujourd'hui s'est aussi construit, au fil des décennies, en accueillant sur ses terres des hommes et des femmes en provenance des pays du Sud majoritairement, de façon importante. Et en les accueillant bien, avec le respect que mérite tout être humain.

Quand ces hommes et ces femmes, fuyant un régime répressif, un pays où la terre ne les faisait plus vivre ni rêver, venaient dans le besoin frapper à notre porte, les générations qui nous ont précédés ont su, au fil des années, les recevoir et les intégrer comme il se devait.

La majorité d'entre eux s'est installée à Romagnat, contribuant à créer cette communauté municipale multicolore où il fait bon vivre aujourd'hui, et leurs enfants et petits enfants s'y sentent aujourd'hui chez eux. Pas certain, pourtant, que chacun d'entre eux avait alors au fond de sa poche le fameux Sésame sans lequel aujourd'hui on rejoint les moins que rien, LE papier sans lequel on peut se retrouver traqué, et avec soi, souvent, tous les siens.

Quand on a fui son pays pour s'éloigner de ces violences qui font tourner la vie en cauchemar, parce qu'on y était persécuté politiquement pour ses idées ou pour rejoindre un parent déjà sur le sol français, on en est en droit d'attendre mieux de cette France que de la voir venir cueillir les enfants à la sortie de ses écoles ou sur les bancs de ses facultés pour les expulser, ou de la voir procéder à son arrestation au bureau administratif où on a été invité à se présenter.

Alors oui, le parrainage de sans-papiers célébré solennellement le 24 mai en Mairie de Romagnat se voulait un message fort.

Un message haut et fort à cette vingtaine d'hommes et femmes, de familles qui, sur notre sol auvergnat, en sont aujourd'hui réduits à être traqués, aux abois en permanence, pour leur signifier qu'au pays des Droits de l'Homme, il est encore possible de trouver des élus ayant envie de les mettre sous la protection symbolique de la République quand d'autres les pourchassent.

Un message haut et fort de protestation et de résistance destiné à signifier aussi aux Romagnatois, au début de ce nouveau mandat, qu'au-delà des affaires dites courantes, les valeurs de solidarité sont au programme et que nous demanderons à être jugés aussi sur l'attention que nous y porterons.

Il faut avoir observé, lors de cette cérémonie, les yeux rougis des enfants et petits enfants d'immigrés romagnatois aujourd'hui intégrés, gagnés par l'émotion en se remémorant leurs propres parents ou grands-parents, pour être un peu plus certain que oui, la France est aujourd'hui en train de bafouer les valeurs qui la caractérisent. Et que non, ce n'est pas de cette France-là, et donc pas non plus de cette ville-là que nous voulons.

Il fallait aussi oser le dire et l'écrire pour appeler chacun à la vigilance citoyenne.

C'était même un devoir de le faire et c'est pour cela que nous l'avons fait.

Il ne saurait en effet y avoir en la matière une politique de sans-papiers des villes, à grands renforts de medias sur ce qui se passe à Paris ou Neuilly, et une politique de sans-papiers des champs appliquée méthodiquement, dans l'ombre, sans tapage mais tout aussi ravageuse quand elle se passe en Auvergne et à Romagnat-même.

PAUL SUTEAU, conseiller municipal délégué

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe d'opposition Agir Ensemble pour Romagnat

inq mois après les élections municipales, quelles sont les réalisations ou actions concrètes qui ont bénéficié aux habitants de Romagnat ? Comment se déroule la vie municipale ?

√ Conseils participatifs

Après les « réunions participatives » de la campagne, voici maintenant les « conseils participatifs ». Dans quel but ? Quel est donc le rôle des commissions municipales élues ?

Nous y sommes correctement représentés. Par contre, la réalité est difficile : les commissions sont « des caissons d'enregistrement » dans lesquels le président ou le vice-président nous informe des orientations déjà prises. Réflexion, étude, débat... Ce sera sans doute pour plus tard...

L'équipe majoritaire dite « équipe municipale » ne semble pas faire beaucoup de cas des 45,61% de suffrages qui se sont portés sur notre liste. Nous ne sommes pas systématiquement associés aux actions et manifestations telles que les départs en retraite du personnel communal, les formations au secourisme, etc.

√ Réalisations et projets

La majorité décide l'acquisition de deux à trois logements à vocation sociale financée par l'excédent de l'ordre de 600 000 € disponible au CCAS*. Il nous paraissait plus urgent et plus utile d'étudier des projets d'aide aux personnes âgées désorientées et à leurs familles.

* CCAS: Centre Communal d'Action Sociale

- ✓ Nous voulons que des mesures soient rapidement prises pour assurer la sécurité du bassin d'eau du stade, des jeux pour enfants au Parc et des déplacements sur les trottoirs (poussettes, fauteuils).
- ✓ Nous voulons que soit assuré l'entretien des fossés, des chemins communaux, des espaces verts sur l'ensemble de la commune (Voir photo ci-contre).
- ✓ Nous maintenons notre opposition à la mise en place du PLU dans la forme souhaitée par la majorité municipale.

✓ Clermont Communauté

Nous dénonçons fermement les décisions prises par la majorité de cette instance, votées par les représentants de la majorité, à savoir :

- Le changement de statuts qui excluent de la vice-présidence toutes les communes dont le maire ne fait pas partie du clan du président. Ce point est tellement contestable qu'Aubière, commune à majorité de gauche, a rejeté ce changement.
- Le doublement des indemnités pour les Viceprésidents, qui passent de 972 € mensuels à 1850 €.

Nous gardons énergie et confiance pour notre action à venir. Nous restons à l'écoute et à la disposition des Romagnatois et pour cela, nous assurons une permanence le mercredi de 10h30 à 12h00 et le jeudi de 17h30 à 19h00 dans les communs de la mairie de Romagnat (traverser le parc, à gauche sous le porche).



JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT

Comité des fêtes



Quelques nouvelles estivales

■ Fête de la musique

omme précédemment, l'association a organisé la fête de la musique qui a démarré cette année un peu plus tard compte tenu d'un match de championnat.



Pour des raisons diverses, certains groupes n'ont pu participer mais l'on a applaudi la chorale CRESCENDO en répétition publique, l'EVEIL ROMAGNATOIS, son école de musique, sa banda et sa batterie fanfare, les jeunes de REALITY SIZE et la PASTOURELLE D'AUVERGNE.



Merci à tous pour nous avoir fait passer une bonne soirée estivale.

■ Festival folklorique



ors du premier week-end de juillet, un renfort a été donné à la Pastourelle pour son deuxième festival de folklore. En particulier par l'animation de l'après midi dans le parc qui avait retrouvé une atmosphère de kermesse où



petits et grands ont pu jouer gratuitement et même gagner quelques cadeaux à la roue de la fortune.

Merci aux donateurs et en particulier à Laurence MIOCHE, conseillère générale.

Finale de rugby



uelques bénévoles de l'ASR et du Comité des fêtes ont aidé à la tenue de la buvette pour la retransmission du match de finale de l'ASM. Malheureusement la défaite a abrégé la soirée... Mais saluons l'initiative prise par la Mairie et l'ASR.

Comité des fêtes



Jardins fleuris

undi 7 Juillet, rendez-vous était donné avec Franck PELISSIER, directeur de notre partenaire BOTANIC pour le jury du concours des Jardins Fleuris.

14 participants ont été notés par chaque personne du jury. Les résultats et les prix seront distribués en septembre.



Félicitations à tous ceux qui ont bien voulu concourir. Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine en espérant que le cercle pourra s'agrandir car en faisant notre visite, nous avons pu constater que bon nombre de romagnatois aurait pu participer sans problème à ce concours.

■ Feu d'artifice

a fête du 13 juillet a démarré sous la pluie place de la Halle où l'on ne savait plus s'il fallait continuer à préparer des flambeaux. Mais une trêve a bien voulu nous permettre de faire la retraite aux flambeaux derrière l'Eveil Romagnatois jusqu'au stade Michel Brun pour aller admirer le feu d'artifice. La retraite a continué jusqu'à la salle André Raynoird où DISCOWEB attendait les danseurs de pied ferme. Une bonne ambiance a régné tout au long de la soirée où jeunes et moins jeunes ont pu danser selon leur fantaisie.

■ Un été au ciné

e calendrier de juillet s'est encore arrêté le 17 pour « Un été au Ciné » proposé par le FLEP avec en avant première un spectacle de chants offert par le Comité des Fêtes avec le groupe de Cécile BONNIGAL « Les P'tits Pois ». Dommage que le temps n'ait pas été très clément car le spectacle était de qualité mais la soirée était un peu fraîche ainsi que la pelouse du stade.

Le Comité des Fêtes profite de cet article pour renouveler ses remerciements à la Municipalité d'Aubière pour le prêt de sa remorque-podium.

Ce spectacle a clos les manifestations d'été et rendez-vous est pris pour la rentrée avec diverses manifestations déjà prévues :

- RENDEZ-VOUS POUR LA SOIRÉE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU
- TÉLÉTHON les 5 et 6 décembre 2008
- Concours de décorations de NOEL 2008/2009
- Possibilité d'un marché de noël ...



Certains habitants reçoivent systématiquement les publications municipales (bulletin municipal, Romagnat en bref...). Nous tentons d'en analyser les raisons. Nous rappelons que la mention « stop publicité » ne doit pas s'appliquer aux communications institutionnelles. C'est pourquoi nous allons vous faire parvenir un courrier que vous voudrez bien retourner en mairie si vous avez constaté des dysfonctionnements dans la distribution des publications. Ces grilles seront analysées et la société prestataire nous proposera des actions d'améliorations.

Sport



► L'ASR Athlétisme à l'honneur

a saison 2007/2008 restera marquée d'une pierre blanche pour les athlètes de l'ASR et particulièrement les féminines.

Celles-ci ont en effet été plusieurs fois à l'honneur!

C'est d'abord la Présidente, MICHELLE FAUCHER, qui a été élue en décembre 2007 par la Fédération Française d'Athlétisme, F.F.A., « meilleure dirigeante française de l'année » ! Lors de l'assemblée générale tenue à Pont à Mousson en Lorraine, BERNARD AMSALEM, Président de la F.F.A., lui a remis un superbe trophée et expliqué les raisons de ce choix :

MICHELLE FAUCHER a passé l'examen national de

dirigeant en obtenant une des meilleurs m o y e n n e s de tous les candidats.

Flle s'investit pleinement au sein du Comité départemental d'athlétisme mais aussi la Lique d'Auvergne, toujours présente quand il y a besoin de bénévoles, compris lors de manifestations

d'envergure qui durent plusieurs jours comme les championnats de France élite, les championnats du monde vétéran, etc.

De plus le club voit le nombre de ses licenciés F.F.A. augmenter et recueille d'excellents résultats en course à pied. La preuve en fut une nouvelle fois donnée trois mois plus tard aux championnats du monde vétéran qui apportèrent à l'ASR Athlétisme ses premières médailles internationales :

Un grand bravo donc à Barbara VIVIER qui remporte



deux médailles de bronze sur le cross et au semimarathon où elle termine première Française. Et félicitations également, toujours sur semimarathon, à Marta GORSE (6^{eme}) et Elisabeth VOGT (7^{eme}) qui contribuent à la victoire de l'équipe de France et ramènent donc la médaille d'or par équipe.

Enfin, cerise sur le gâteau, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports a décerné à l'ASR Athlétisme le premier prix du concours « femmes et sports » lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée pendant la foire de Cournon.

Bravo donc à toutes celles et aussi tous ceux qui durant toute la saison portent haut les couleurs romagnatoises.

COM

Vous parcourez le nouveau bulletin municipal. Nous avons souhaité modifier la qualité du papier, le graphisme et le contenu. Nous en avions fait une de nos priorités mais avons dû prendre en compte les délais nécessaires aux appels à la concurrence et la refonte de la maquette pour arriver à ce résultat. Tout est perfectible et nous avons encore quelques idées pour améliorer la communication. Nous comptons toujours sur les Romagnatois (citoyens, associations, bénévoles, administrations) pour alimenter nos colonnes à l'adresse suivante :

contact2008@ville-romagnat.fr

► A.M.C. «Ravenala»

Association des Malgaches de Clermont-Ferrand (loi 1901 - décl. Préfecture N° 12940) amc@amcclermont.com

asée à Romagnat (63540) depuis plusieurs années l'AMC (Association des Malgaches de Clermont-Ferrand) organise, plusieurs fois dans l'année, des activités à destination de ses membres et de ceux qui désirent découvrir Madagascar à travers ses manifestations.

Cette année 2008 trois manifestations ont été présentées :

- un dîner dansant pour faire découvrir les spécialités culinaires et culturelles,
- des expositions, des conférences pour mieux faire connaître le pays,
- des randonnées, des pique-niques bien appréciés des membres qui découvrent les richesses de la flore et la faune de la région à travers des endroits magnifiques et hors des sentiers battus.

COM

vous adresser à :



Consciente des enjeux de la solidarité, l'association adhère à la Charte de la Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) chaque deuxième quinzaine de novembre. C'est dans le cadre de la 11^{eme} édition de cet événement qu'elle organise une grande soirée dansante publique, à la salle du complexe polyvalent de Romagnat le 29 novembre 2008, sur le thème de l'interculturalité.

Depuis quelques mois, nous utilisons des nouveaux supports d'information : les banderoles au logo de la ville de Romagnat et de Clermont Communauté et nous continuons à vous informer des manifestations à venir sur le panneau lumineux. Nous songeons également à utiliser le panneau pour vous informer des risques météorologiques par des bulletins d'alerte ou des messages de santé publique. Pour bénéficier de ces supports, vous pouvez

contact2008@ville-romagnat.fr

PROGRAMME (en cours d'élaboration) concert cabaret, animations, danses et participation de tous, (musiques traditionnelle et moderne).

Le montant de la participation au frais sera communiqué ultérieurement.

Pour plus d'information consulter notre site internet

www.amcclermont.com
ou téléphonez au siège social:
04 73 26 55 66
(raklo.parso@wanadoo.fr)
ou 04 73 84 35 91.

► Atelier Dessin-Peinture

'atelier DESSIN-PEINTURE du Foyer Laïc animé par MARTINE LE CALONNEC, plasticienne, diplômée de l'école des Beaux-Arts, accueille tous les lundis de 18h15 à 20h15 les personnes désirant s'initier aux techniques graphiques et picturales (fusain, encres, acrylique, peinture à l'huile ...).

Au programme cette année, le thème du monde végétal et de l'humain, abordé en alternant les séances de dessin et de peinture, d'observation avec d'autres plus ludiques favorisant l'épanouissement de l'imaginaire!

A la rentrée, pour ouvrir notre appétit de couleurs, nous irons visiter une exposition ou un musée régional.

Au fil du temps, dans une ambiance conviviale, chacun développe son sens de l'observation, s'ouvre à de nouvelles connaissances, acquiert de l'autonomie et ose exprimer sa propre créativité.

Inscription et début des cours : Lundi 8 septembre à 18h15 (venir avec un carnet de croquis, crayon à papier HB, mine de plomb ou fusain...)

Centre du bénévolat



► Mise en place du centre du bénévolat

n bénévole est une personne qui s'engage librement, en dehors de son temps de travail et de ses activités habituelles pour mener gratuitement un action en direction d'autrui.

Le centre du bénévolat a pour mission de :

- Créer un lien entre les services municipaux, les associations et les citoyens.
- Centraliser les offres et les demandes, afin de répondre de la façon la plus adaptée aux besoins exprimés.
- Sécuriser le bénévolat (aide, assurance)
- Installer une université des échanges de savoir.
- Installer une bourse des échanges de services.

Le bénévolat ne remplace pas un service public. Le bénévolat fonctionne bien là où le service public est développé et dispose de ressources suffisantes. Nous nous attacherons à améliorer les services au public qui dépendent de notre compétence et à lutter pour le maintien d'un service public de qualité.

Le bénévolat est un complément, une valeur ajoutée aux services fournis par des professionnels rémunérés.

Le bénévolat est un acte politique, militant. C'est une relation d'échanges où il y a aide, rencontres, acquisition de compétences.

Pour vous inscrire, vous pouvez :

- 1. Vous rendre aux permanences qui se tiennent à la Mairie les lundis et vendredis de 17 à 19 heures et les mercredis de 10 heures à 12 heures.
- 2. Soit appeler le numéro vert au N° Vert 0 800 40 00 63

3. Soit nous retourner la fiche d'inscription qui se trouve page 19.

Cette fiche vous permet d'exprimer vos besoins en matière d'aide recherchée et/ou vos disponibilités si vous souhaitez faire du bénévolat.

Vous pourrez déposer votre fiche remplie à la mairie, chez votre référent de quartier mais également chez les commerçants et professionnels de Romagnat qui ont bien voulu apporter leur soutien.

Un exemple d'action du centre du bénévolat : l'association AVEC œuvre pour l'accompagnement d'enfants porteurs de handicap dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Elle recherche des bénévoles pour participer à cet encadrement.

Nous vous invitons à participer aux réunions d'information organisées par l'association AVEC qui se dérouleront le 12 et 22 septembre au FLEP de 18h30 à 19h30.

NB : Si vous remplissez l'imprimé pour une tierce personne (proche ou voisin) merci de bien vouloir nous l'indiquer sur le questionnaire.

Centre du bénévolat

- 3					
Fiche de Bénévolat 2008					
Je souhaite faire du bénévolat					
Je souhaite bénéficier des services de bénévoles					
Nom Prénom					
> Adresse :	ì				
Téléphone domicile :					
Courriel:					
Je suis disponible de façon	J'ai besoin d'aide de façon				
Occasionnelle	Occasionnelle				
Régulière	Régulière 🔲				
Je souhaite m'impliquer dans :	Je souhaite être aidé pour :				
* la vie associative (sport, culture, loisirs) \square	* Les démarches administratives				
* l'aide aux familles	* Mon quotidien et me tenir compagnie				
* l'aide aux personnes dépendantes	* Faire des courses				
* l'aide aux aidants	* Organiser, gérer une association				
* autres	* autres				
Observations complémentaires :					



Pour les petits...



▶ Le Relais Assistantes Maternelles

'assistante maternelle est une personne qui accueille à son domicile un à trois enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Les modalités de cet accueil sont établies entre l'assistante maternelle et les parents.

Pour exercer ce métier, un agrément est nécessaire. Il est délivré par le président du Conseil Général après évaluation par le service de protection maternelle et infantile des conditions d'accueil : logement, sécurité, environnement...

Le Relais assistantes maternelles est un service municipal gratuit qui permet :

- aux parents d'être aidés dans leur recherche d'une assistante maternelle et dans leurs démarches administratives.
- aux enfants de rencontrer des pairs, de faire l'expérience de la vie avec les autres.

- aux assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger, d'être informés sur leurs droits et leur statut.

Ainsi, certaines assistantes maternelles ont :

- effectué la formation ou le recyclage des gestes de premières urgences.
- assister à des réunions sur des thèmes médicaux (les infections ORL chez le tout-petit) ou psychologiques (le langage et le jeune enfant).

Par ailleurs, une sortie à la ferme pédagogique de Jozerand fut organisée le mercredi 02 juillet 2008. Les enfants ont ainsi pu approcher chèvres, moutons, poules, cochons, les nourrir et les caresser.

De plus, le « Prix des bébés lecteurs » est organisé en partenariat avec les bibliothèques communautaires à Aubière et Romagnat. Cela s'adresse aux assistantes

maternelles et à tous les parents d'enfants de moins de 4 ans. Il s'agit d'emprunter une sélection de 6 livres et de voter pour son ouvrage préféré avant le 30 avril 2009. Le lancement du Prix aura lieu dans chacune des bibliothèques le jeudi 18 septembre à 10h et la remise du prix s'effectuera le jeudi 14 mai à la bibliothèque de Romagnat.

CONTACT:
Mme Muriel TISSERON

- A Aubière : rue de Gergovie (04 73 28 48 51)

- Lundi : 12h00 - 13h30 - Jeudi : 12h00 - 14h00 - 2^{eme} et 4^{eme} Vendredi du mois : 9h00 - 12h00

- A Romagnat : Centre social, rue des fours à Chaux (04 73 62 63 00)

- Mardi 13h00 - 16h00

▶ Gribouille et Carapate

ESPACE MULTI-ACCUEIL
GRIBOUILLE ET CARAPATE
(dans les locaux du centre social)
3, rue des fours à chaux
63540 ROMAGNAT
04 73 62 60 14

OUVERTURE du Lundi au Vendredi, de 7h30 à 18h15 sans interruption.

CAPACITÉ TOTALE D'ACCUEIL : 25 places, dont 18 places en accueil permanent = crèche et 7 places en accueil occasionnel = haltegarderie. La structure accueille les enfants de 3 mois à 4 ans.

Lieu de vie animé par une équipe qualifiée (M^{me} BARET, M^{me} BILLIAN, M^{me} FAVIER, M^{me} JOAQUIM, M^{me} MOREAU, M^{me} PIRONIN), adapté aux besoins de l'enfant.

Votre enfant pourra se socialiser :

- En jouant avec des enfants de son âge,
- En apprenant les règles de la vie collective,
- En participant à des activités d'éveil psychomoteur.

Toute l'équipe est là pour vous accompagner dans votre fonction parentale et propose d'organiser tout au long de l'année des réunions d'information tout public sur le thème de la petite enfance.

Pour tout renseignement sur le fonctionnement de cette structure, n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable M^{me} BILLIAN (Infirmière Puéricultrice).

COM

Des Romagnatois ont regretté de ne plus retrouver dans le bulletin municipal l'état civil des naissances, décès et mariages. Cette communication n'est plus possible car elle nous contraindrait à demander au moment de l'établissement de l'acte, un accord exprès des personnes concernées. La plupart des événements ayant lieu hors de notre commune, ces documents sont difficiles à obtenir.

...et les plus grands

► Allô, Allô, ici les ados !

e R.I.J. (Romagnat Info Jeunes) où nous passons nos vacances, c'est l'enfer. Connaissez vous Satan et Lucifer ? Ici, ils répondent aux noms de Tommy et Mélanie. Avec eux, Oh, misère, nous pratiquons des activités diablement horribles :

- On commence par perdre la boule au bowling
- Lorsque c'est Méphistophélès (alias Fred) qui rejoint ses acolytes, on rate un ou plusieurs virages (selon les individus) en VTT. Nous nous retrouvons ensuite autour d'un feu de joie et passons la nuit à la belle étoile avant de nous immerger dans le sport compliqué qu'est le canoë.



- Nous avons également partagé notre calvaire avec les royatais, usé nos souliers et fait travailler nos méninges lors d'un rallye pédestre ;
- L'accrobranche : on se la joue façon écureuil pour les plus discrets ou tarzan pour les plus voyants...
- Afin de se rafraîchir les idées, on se noie allègrement dans la piscine ;-)



- Pauses pique-nique et cinéma en plein air sont bien entendu au rendez-vous
- Et, pour finir, double sortie randonnée et vélo-rail

(à Allanche dans le Cantal). Nous sommes persuadés que vous voyez, même de là où vous êtes, venir cors aux pieds, courbatures et autres petits plaisirs... Sans bien sûr oublier qu'à tout moment on peut dérailler (dans les deux sens du terme...).



Tous ces exemples vous décrivent notre quotidien. Mais n'oublions pas les jeux de société, le bricolage (aïe aïe aïe, attention les doigts!!! Mais où est donc la boîte de pansements?) et tout plein d'autres activités, toutes plus horribles les unes que les



autres, comme la broderie, la customisation ou les activités manuelles (travaux bénis par les garçons...)

Voilà, vous savez tout de cet enfer sur terre! Pour entrer en contact avec Lucifer en personne (alias Mélanie), téléphonez-lui au 06 84 80 52 45 ou rendez-lui une petite visite dans son antre qui se trouve au fond de la cour de la mairie.

Article écrit par les diablotins lors d'une après-midi passée en enfer terrestre.

Numéros Utiles



SERVICES SOCIAUX

Centre social: ouvert du lundi au vendredi

RESPONSABLE : MME GUÉRIN 04 73 62 63 00

- Club 3^{eme} âge Activités adultes diverses
- Espace Multi-accueil Gribouille et carapate (enfants de 2 mois à 4 ans) de 7h45 à 18h30
- Activités enfants : atelier terre, dessin, peinture, internet
- Assistantes maternelles : permanence mardi de 9h à 12h ou sur RDV

MME TISSERON 04 73 62 63 00

- Consultations nourrissons: 1er vendredi de chaque mois
- Permanences service social Assistantes sociales
- Consultations médico-psychologiques pour enfants et adolescents le lundi après-midi sur rendez-vous
- Permanences administratives :
- Caisse Primaire Sécurité Sociale : vendredi de 8h30 à 11h30 Caisse d'Allocations Familiales : vendredi de 13h30 à 16h30
- Permanences juridiques gratuites une fois par mois dans le canton

Service d'Aide à la Recherche d'Emploi (ANPE)

RESPONSABLE: MME LOZACHMEUR 04 73 62 79 63

E.H.P.A.D. "Les Tonnelles"

Ecoles publiques

DIRECTRICE: MLLE MORAL 04 73 62 73 20

Service de Soins Infirmiers à Domicile :

RESPONSABLE : MME THAVE 04 73 62 07 42

ÉCOLES

04	73	62	65	18
04	73	62	67	41
04	73	62	65	31
04	73	62	67	33
04	73	61	49	41
04	73	62	08	84
04	73	27	66	94
Prévert				
04	73	61	14	19
fantile				
04	73	62	66	10
04	73	62	02	55
04	73	79	45	58
	04 04 04 04 04 Prévert 04 fantile 04	04 73 04 73 04 73 04 73 04 73 04 73 Prévert 04 73 fantile 04 73	04 73 62 04 73 62 04 73 61 04 73 62 04 73 27 Prévert 04 73 61 fantile 04 73 62	04 73 61 14

MÉDIATHÈQUE ARSÈNE BOULAY

DIRECTEUR: M. CHALY 04 73 62 62 79 **Lundi**: 14h - 18h **Jeudi**: 9h - 18h

URGENCES

S.A.M.U.	15
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Sapeurs-Pompiers (Clermont-Ferrand)	18
Chaf du cantra de Pomagnat : M. LEENIDE	

En cas de sinistre, si vous ne disposez pas d'un téléphone, brisez la vitre du bouton d'alarme (ancienne Mairie), appuyez deux fois 30 secondes sur le bouton qui actionne la sirène, attendez l'arrivée du premier pompier et communiquez lui vos informations.

Gendarmerie 17 ou	04	73	62	60	64
Gardes-chasses assermentés					
M. Da Silva 06 74 53 32 97 /					
M. LEOTY 06 71 53 24 66 /					
Service des Eaux	0	810	44	3 4	43
Médecins					
Docteur Arnaud				18	
Docteur Bottet-Mauloubier				03	
Docteur Bouffard	04	73	62	66	17
Docteur Farret				04	
Docteur Néto				61	
Docteur Nesme	04	73	62	07	40
Infirmières					
Mme Gardette et Mme Labonne				64	
M. Calvo et Mlle Jacquet	04	73	62	67	90
MME NICOLLAS	04	73	62	03	30
Dentistes					
DOCTEUR CLÉMENT	04	73	62	66	93
DOCTEUR DELORME	04	73	27	68	83
Docteur Fontanille	04	73	62	01	18
Docteur Laroche	04	73	62	66	93
DOCTEUR SPEZIALE	04	73	62	69	58
Pharmaciens					
PHARMACIE BATOL - DÉMAZIÈRES	04	73	62	66	37
PHARMACIE DUPUIS	04	73	62	66	09
PHARMACIE GEMA - BLURIOT	04	73	26	44	44
Kinesithérapeutes					
M. FONTANILLE	04	73	62	07	00
MLLE GENIN, M. LACOSTE, MME PLANCHE,					
M. ET MLLE GARDETTE	04	73	62	63	32
MME PARISET, MM. MOUSSOUR ET PAQUET				45	
MME ET M. QUINSAT	04	73	62	64	48
Orthophonistes					
MLLE BRUN				64	
Mme Coudière	04	73	62	03	88
Pédicure - Podologue					
Mme Leroux	06	13	93	80	99
Vétérinaires					
S.C.P. ACHDOU - COTTE	04	73	26	47	11



Merci d'informer le service communication, à l'adresse email contact2008@ville-romagnat.fr ou bien au 04 73 62 79 65, des erreurs ou omissions relevées dans les pages du « bloc-notes ».

Numéros Utiles

AUTRES INFORMATIONS

La Poste DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT: M. FOURNIER 04 73 61 19 30

ASSOCIATIONS

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) 04 73 62 79 64 PRÉSIDENT : M. MALACAN

Agir Ensemble pour Romagnat

PRÉSIDENT : M. SCHNEIDER 04 73 62 08 78

Amicale Laïque

PRÉSIDENT : M. ALAMAR 04 73 62 62 31

ARAC (Romagnat-Aubière):

04 73 26 02 86 CORRESPONDANT : M. CHARRIER

ARAL (asso. Romagnatoise des artistes locaux)

PRÉSIDENTE : MME ROCHE

ARGORC (aide à la recherche génétique oculaire

rétine cornée)

PRÉSIDENTE : MME BIDAULT 06 70 13 38 73

Archer Romagnat Club

PRÉSIDENT : M. PAUGNAT 06 85 67 02 60

Association de Chasse PRÉSIDENT : M. HYARDET 04 73 62 63 73

Association de sauvegarde de Clémensat :

Président : M. Deperrier 04 73 61 11 21

Association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud

04 73 61 34 31 PRÉSIDENT : M. CUNY

Association pour le don de sang bénévole à

Romagnat

PRÉSIDENT : M. VITRY 04 73 28 04 73

Association des Entreprises de la Z.A. de

Romagnat-Beaumont

Président : M. Dochez 04 73 27 16 16

Association pour la Défense des riverains de la

Gazelle

PRÉSIDENT : M. ALLAIN 04 73 61 13 73

Association Sportive Romagnatoise

PRÉSIDENT : M. MOUSSOUR 04 73 62 62 50 Section Athlétisme

PRÉSIDENTE : MME FAUCHER 04 73 26 28 85 Section Basket

04 73 26 89 05 PRÉSIDENT : M. REFOUVELET

Section Football PRÉSIDENT : M. CHAVEZ 04 73 62 62 39

Section Foot Loisirs PRÉSIDENT : M. DE FREITAS 06 62 33 34 90

Section Handball

06 85 15 24 98 PRÉSIDENTE : MME ROBERT

Section Plongée 04 73 84 17 27 Président : M. Marion

Section Rugby Féminin "Ovalie Romagnatoise

Clermont A"

Président : M. Lavialle

Section Rugby Masculin Président : M. Barrier 04 73 62 09 44

Auto-radio modèle club d'Auvergne

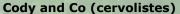
04 73 61 13 78 PRÉSIDENT : M. MOLAT

Bien dans ma rue, bien dans ma ville

Président : M. Roques 04 73 61 10 84

Cat club d'Auvergne

Présidente : Mme Mège 04 73 61 48 36



04 73 61 31 29 Président : M. Bailliot Colportage

PRÉSIDENT : M. QUINSAT 04 73 62 64 48

Comité des Fêtes de Romagnat

04 73 62 62 43 Présidente: Mme Hugond

Comité de Jumelage

04 73 62 08 24 PRÉSIDENT : M. JAMMES

Conseil des parents d'élèves P.E.E.P.

RESPONSABLE: MME BERTHOU 04 73 61 15 70

Les Crapaudines

Président : M. Lacroute 04 73 87 51 42

Eclaireuses et Eclaireurs de France

RESPONSABLE : M. ROQUES 04 73 61 10 84

Eveil Romagnatois

PRÉSIDENT : M. LIHARD

DIRECTEUR: M. MANENC 04 73 62 08 87

F.N.A.C.A.

PRÉSIDENT : M. JAYON 04 73 62 68 12

Fête de la rue

PRÉSIDENT : M. SANCHEZ 06 19 47 17 49

Foyer Laïc d'Education Populaire

PRÉSIDENTE : MME CHAPUT

ANIMATEURS PERMANENTS: 04 73 62 67 83 MELLE NOAILLY, M. LEGAY

Foyer Rural d'Opme

04 73 79 47 00 Président : M. Almedina

Groupe d'Escalade Opmois (G.E.O.)

PRÉSIDENT : M. CHAPUY 04 73 87 51 58

Gym Ta Forme

Présidente : Mme Monteiro 06 15 70 54 76

La Pastourelle d'Auvergne

Président : M. Morange 04 73 26 58 69

Opme Pétanque

PRÉSIDENT : M. BARRET 04 73 79 47 77

Romagnat Demain

PRÉSIDENT : M. SAUVADET

Romagnat Gym

PRÉSIDENTES: MMES BOURLIER & MOLLICONE

04 73 62 61 00

Romagnat Pétanque

Président : M. Labalte 04 73 62 02 75 Romagnat Tennis Club

PRÉSIDENT : M. LUNAUD

04 73 61 14 62

Le Souvenir Français

04 73 26 48 96 PRÉSIDENT : M. PEGEON

Société de Chasse de Saulzet-le-Chaud

PRÉSIDENT : M. COUSTET 04 73 61 30 42

UNC

06 08 03 08 42

Président : M. Blachon 04 73 62 63 10





Hôtel de Ville

Château de Bezance 63540 Romagnat www.ville-romagnat.fr

Permancences du Maire:

sur rendez-vous

Services Administratifs:

Téléphone: 04 73 62 79 79 Télécopie: 04 73 62 79 76

e-mail: contact2008@ville-romagnat.fr

Services Techniques:

Téléphone : 04 73 62 79 99 Télécopie : 04 73 62 79 95

e-mail: service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication:

e-mail: service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi de 8h30 à 16h20 le vendredi de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

